



MAIRIE ROCHE
(Loire - 42600)

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Conseil municipal du 28 octobre 2020 à 21 heures

Présents : Mme MASSON Christelle, Maire, Mr. PERRETON Blaise, Mme ZIEGLER-DESTOUR Vanessa, Mr GRIOT Laurent adjoints, Mrs GRANDPIERRE Frédéric, VRAY Jérôme, BESSEY Jean-Yves, Mmes CHARLES Cindy, FAURE Evelyne , MAISSE Annick conseillers municipaux.

Excusé : Mr WILLAUME Jean-Baptiste

Secrétaire de séance : Mme CHARLES Cindy

Lecture est donnée du compte rendu de la séance précédente, n'appelant aucune observation ce procès- verbal est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1 - Personnel Communal

Madame MASSON Christelle informe la mise à disposition de Madame Clémence GIOCOMEL auprès de la mairie de Verrières en Forez à raison de 22 heures/semaines/temps scolaire à compter du 14 décembre 2020.

La convention est établie pour une période d'un an.

2- RPI

Madame MAISSE Annick informe le conseil municipal que la première réunion du RPI s'est bien déroulée. Une réflexion est en cours d'étude concernant les frais financiers supportés et répercutés sur les communes du RPI.

Une autre réflexion est en cours : avoir un/une directeur(rice) pour l'ensemble des 3 écoles pour une meilleure coordination.

3- Travaux

Monsieur GRIOT Laurent informe le conseil municipal que les travaux d'aménagement de la classe sont totalement terminés.

4- Locations

Madame FAURE Evelyne informe le conseil municipal que l'appartement sis 1 place de l'église est à nouveau loué à compter du 1^{er} novembre 2020.

Au chapitre des questions diverses :

- Les travaux voirie avec la CALF sont terminés
- Le dossier sur le curage du plan d'eau est en attente de réponse de la DDT
- La coupe et vente de bois communaux sont envisageables.

- Maintien du poste d'agent en soutien pendant le temps de la cantine jusqu'à la fin d'année scolaire.
- Travaux d'entretien au cimetière exécutés avant les fêtes de la Toussaint
- Les associations seront sollicitées pour les articles à faire paraître dans le bulletin municipal.
- Une rencontre est prévue avec le SIEL semaine 47 au sujet de la chaufferie
- CCAS : annulation du repas des aînés pour 2020 à cause des événements COVID.
- City stade : dossier confié à la commission culture
- La date du prochain conseil municipal a arrêté au 2 décembre 2020 à 20h15, salle Saint Martin pour le respect des mesures et gestes barrières.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23h25.

Roche le 29 octobre 2020
Christelle MASSON, Maire